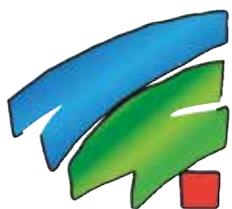


VENDEUVRE SUR BARSE

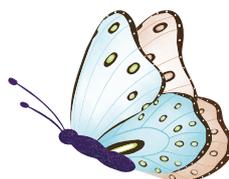
Le mag'

Rejoignez nous





Le mot de Madame le Maire



Chères Vendevroises, Chers Vendevrois,

En ce début d'année 2025, malgré une conjoncture nationale et internationale préoccupante, restons confiants !

Depuis notre prise de fonction, à chaque année sa nouvelle crise. Tout d'abord en 2020, crise du COVID et confinement ; en 2021, pénurie et augmentations du coût des matériaux ; en 2022, guerre en Ukraine et 2023, crise énergétique et en 2024, instabilité politique de notre pays.

Malgré tout cela, élus et agents de la collectivité restent déterminés à servir les vendevrois.

Vous n'êtes pas sans savoir que nous sommes dans la dernière année de la mandature. En effet, en mars 2026, vous élirez une nouvelle équipe municipale. De ce fait à compter du 1^{er} septembre, nous entrerons dans une période dite « de réserve » (art L.52-1 du code électoral). C'est pourquoi dans ce numéro d'avril, vous trouverez le dernier bilan du mandat 2020/2026.

Les 4 projets phares de celui-ci resteront

- L'aménagement du parking du restaurant scolaire et la création de la voie verte menant aux jardins de la médiathèque
- L'aménagement du Pôle gare
- La rénovation énergétique des bâtiments communaux
- L'aménagement des abords de l'école Pierre et Marie Curie

Ces gros travaux ont été subventionnés, toutes collectivités confondues, à près de 80%. Qu'en sera-t-il demain... ? Le contexte politique et financier du pays n'est pas très rassurant.

Vous découvrirez en parcourant ce magazine, l'actu de la commune, de nombreuses informations concernant des modifications d'arrêtés (bruit, chenilles processionnaires), ainsi que l'actualité des associations. Vous y découvrirez également l'ouverture de 2 nouveaux magasins.

Nous poursuivrons nos efforts pour une ville où il fait bon vivre.

J'espère que vous prendrez plaisir à lire ce 1^{er} bulletin de l'année 2025.

Joyeuses fêtes de Pâques à toutes et tous

Marielle CHEVALLIER,
Maire

1^{ère} Vice-Présidente de la Communauté de Communes
Conseillère Départementale
Vice-Présidente du SIEDMTO

Madame le Maire est disponible sur rendez-vous au 03 25 41 30 20



Sommaire

Vie communale3

- Modification des bureaux de vote
- Point travaux
- Extension des horaires de bruit dans les propriétés privées
- A vos agendas !
- Lutte contre les chenilles processionnaires
- Bilan de la mandature 2020/2026
- État civil
- Médailles d'honneur
- N'oublions pas...
- Le ramassage des ordures ménagères, sacs de tri et déchets alimentaires, VASTE SUJET !
- Actions du CCAS
- Solidarité avec Mayotte
- Médiathèque

Vie associative 11

- De mai à octobre : artho vous invite au paradis !
- Coppelia
- Partagez vos souvenirs
- Carnaval «Nature et Moi»
- Voilà 2025 en cours !
Côté cour et côté jardin !
- Les Amis des Écoles

Au fil des jours 14

- «Les niaiseux» nouvel ouvrage de Christian MORIAT
- Les Pains à la Ferme
- MS Chantourn'Aube

Demandez le Programme ...15

VENDEVRE le mag N°17

Directrice de publication :
Marielle CHEVALLIER.

Maire de Vendevre-sur-Barse

Rédactrice en chef : Marielle CHEVALLIER,
Maire de Vendevre-sur-Barse

Comité de rédaction : Marielle CHEVALLIER,
Nicolas KEPa, Bernadette LEITZ, Christelle VILLEROY.

Impression : LA RENAISSANCE

Tirage : 1300 exemplaires

Distribution : Mairie de Vendevre-sur-Barse

Date de publication : Avril 2025

Ne pas jeter sur la voie publique





Modification des bureaux de vote

La commune a revu la carte des bureaux de vote car le bureau 1 avait plus du double d'électeurs du bureau 2 et l'école maternelle Bellevue ne peut plus accueillir les élections étant mise à disposition de l'association ARTHO.

Désormais le premier bureau de vote, bureau centralisateur reste à la Salle Joseph ALTENBACH, résidence La Source, 4 rue des anciennes Tanneries et le second bureau de vote est déplacé au COSEC 18 rue Jean Bouin.

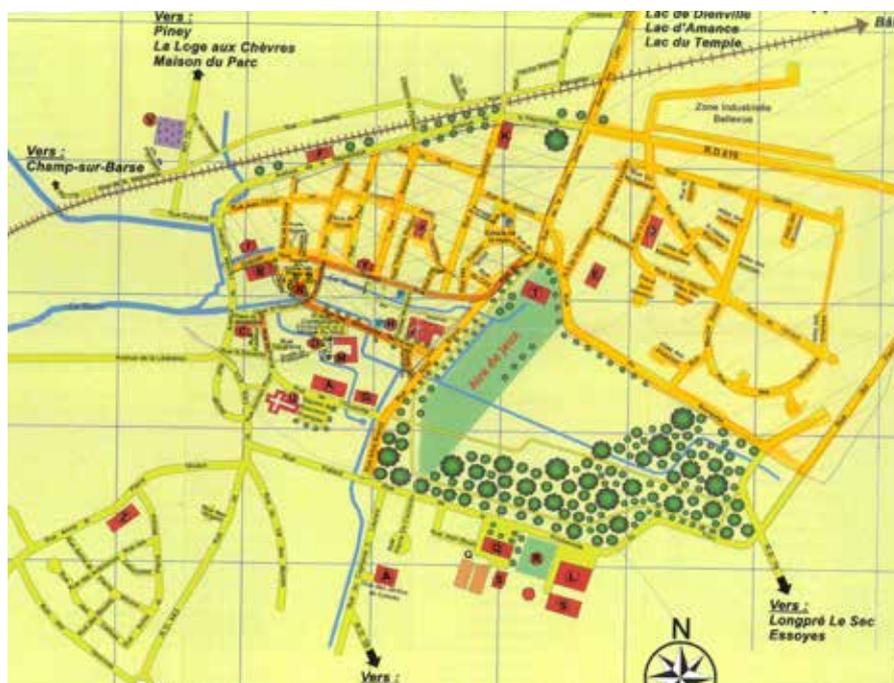
Retrouvez ci-après après votre bureau de vote en fonction de votre rue.

1^{ER} BUREAU DE VOTE ET CENTRALISATEUR - SALLE JOSEPH ALTENBACH

Allée des Acacias	Allée des Platanes	Rue du Coq
Rue Maryse Bastié	Rue de la Porte Dorée	Rue de l'Ecole
Rue Louis Blériot	Rue des Templiers	Rue des Fossés Tanrot
Rue Hélène Boucher	Allée des Tilleuls	Ruelle des Fourneaux
Allée des Bouleaux	Rue Jules Védrines	Grande rue
Rue du Bourgetet	Rue de la ZI Bellevue	Impasse de la Grosse Tête
Allée des Charmes	Rue d'Alger	Passage de la Halle
Rue des Chênes	Rue Paul Bert	Rue de la Halle
Allée des Erables	Ruelle Bizerne	Square de la Halle
Rue Antoine de St Exupéry	Rue de Bizerne	Place du 8 Mai
Rue Roland Garros	Rue Borgniat	Passage Mesgrigny
Rue Georges Guynemer	Rue Théophile Boutiot	Rue du Nord
Route des Lacs	Rue Aimé Brenot	Rue des Perches
Allée des Marronniers	Rue de Brienne	Rue des Perrières
Place Jean Mermoz	Impasse des Canes	Rue Suchetet
Rue Jean Mermoz	Rue du Chapon	Rue des Anciennes Tanneries
Rue Charles Nungesser	Rue du Pont Chevalier	Ruelle des Tanneries
Rue de l'orient	Rue Jean Chilot	Ruelle des Anciennes Tanneries

2^È BUREAU DE VOTE COSEC de Vendevre-sur-Barse

Rue des Anémones
Av de l'Armée Leclerc
Rue Hector Berlioz
Rue des Bleuets
Rue Jean Bouin
Rue Nicolas Bourbon
Rue du Capitaine Cyrille Laurent
Rue des Capucines
Rue de Chalons
Rue de la Côte d'Or
Rue Pierre et Marie Curie
Rue des Dahlias
Rue Dauphine
Rue Pierre de Coubertin
Rue Dussacq
Rue des Eglantines
Chemin de l'Hôpital
Rue de l'Houzotte
Rue des Jardins de Cybèle
Place du 11 Novembre
Place des Combattants d'Indochine et d'Afrique du Nord
Rue Léon Moynet
Avenue de la Libération
Rue de la Maladière
Chemin de Massacre
Rue Maugaley
Rue Annie et Pierre Micaux
Rue Michel
Rue du Moulin
Rue Pasteur
Rue Pataut
Route de Piney
Rue de la Promenade du Parc
Avenue de la République
Rue Germain Royer
Quai St Georges
Rue St Pierre
Rue du Val aux Moines
Ferme des Varennes
Route de Villy en Trodes RD 81
Rue des Vergers
Rue des Vignes
Ferme St Gabriel
Ferme de l'Ermitage
RD 79
Ferme des Carreaux
Ferme des Bées
Ferme du Gagnage aux Chats
Ferme de Forêt
Ferme de Gueudot
Valsuzenay
Les Grandes Forges





Point **travaux**



RUE DES ANCIENNES TANNERIES

La rénovation énergétique des logements communaux, rue des Anciennes Tanneries se termine. L'isolation a été effectuée par l'extérieur, ce qui embellit les immeubles. Des travaux de même nature sont en cours au 78 Grande Rue.

Ce bâtiment qui accueillait autrefois la trésorerie est occupé en temps normal par la Maison des Assistantes Maternelles « L'île aux petits Pirates ». Durant les travaux, petits et grands sont hébergés à l'école maternelle Bellevue où tout le monde a pris ses marques. L'appartement situé à l'étage sera également entièrement rénové.



COTÉ ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE

Le désamiantage a débuté mi-mars et la démolition a eu lieu début avril. Une page se tourne ! Les plus anciens ont pu connaître à cet emplacement « les bains douches » puis la bibliothèque. Ne respectant plus les normes d'accessibilité et peu pratique, la municipalité a décidé de la démolir dans le cadre du projet d'aménagement des abords de l'école Pierre et Marie Curie. Un parking végétalisé, réservé aux enseignants sera aménagé à cette place. Puis viendront les travaux de voirie, aménagements divers et la construction de la passerelle reliant l'école au jardin de la médiathèque. Les plantations seront effectuées à l'automne.

La résidence séniors

« Lotissement Les Vignes de la Côte » est sortie de terre

Les 12 logements individuels sont répartis ainsi :

6 type 2 de 63m² pour un loyer prévisionnel de 350 euros et 6 type 3 de 83 m² pour un loyer de 470 euros. Ils sont tous de plain-pied avec pergola et adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Si la livraison est prévue fin 2025-début 2026, la mise en location, soit le dépôt de demande auprès de Troyes Aube Habitat (TAH), pourra se faire au cours du 2^e semestre de l'année en cours. Si vous êtes intéressés, adressez-vous à l'Agence de Bar-sur-Seine, 28 faubourg de champagne. Tél. 03 25 71 17 17.



Création d'un **chaussidou**

D'ici la rentrée scolaire 2025/2026, un « CHAUSSIDOU » sera matérialisé rue de la promenade du parc, afin de sécuriser les déplacements à vélo dans le secteur (collège, complexe sportif...). Le chaussidou est un dispositif de chaussée à voie centrale banalisée dans le but d'apaiser la circulation et favoriser le partage de la route. Le stationnement sera bien évidemment interdit sur les espaces matérialisés pour la circulation des vélos. Pour la sécurité de tous, respectez les limitations de vitesse. Pour rappel, la circulation sur la Rue de la promenade du parc est limitée à 30km/h.





Extension des horaires de bruit dans les propriétés privées



Arrêté préfectoral du 13.02.2025

Les occupants et utilisateurs de locaux privés et de leurs abords doivent prendre toutes les mesures afin que le voisinage ne soit pas dérangé par les bruits émanant de ces locaux. Cela concerne aussi bien la musique que les travaux (utilisation de tondeuse, taille haie, tronçonneuse, bétonnière, perceuse etc...)

Ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- > DU LUNDI AU SAMEDI : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
- > INTERDICTION TOTALE LES DIMANCHES ET JOURS FERIES

Les travaux réalisés par des entreprises chez des particuliers ne sont pas concernés par ces horaires. Les propriétaires de piscine sont tenus de prendre toutes les mesures afin que l'utilisation ne soit pas source de gêne pour le voisinage.

A vos agendas !

Manifestations et cérémonies communales :



SAMEDI 19 AVRIL

de 10h à 12h

Chasse aux œufs dans le Parc du Château



JEUDI 24 AVRIL

9h45

Heure du conte musicale et Ateliers créatif sur le thème du printemps pour les 0-5 ans en partenariat avec la PMI de l'Aube à la médiathèque. sur inscription

JUSQU'AU 3 MAI

Exposition de Peinture « Les toiles Émoi » par Sylvette Mels à la médiathèque



JEUDI 8 MAI

à 11h45

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 au square du souvenir



DU 9 MAI AU 6 JUIN

Exposition

Aquarelle Botanique par Galina à la médiathèque



JEUDI 5 JUIN

à 14H

Atelier créatif Cyanotype avec Fanny Guillaume (en partenariat avec le dispositif Seniors en bibliothèque de la médiathèque départementale de l'Aube) à la médiathèque - sur inscription

VENREDI 20 JUIN

à partir de 18h

Fête de la musique dans le Parc du Château



JEUDI 10 JUILLET

sur la matinée

« Partir en Livre » en partenariat avec la PMI de l'Aube. Ateliers et histoires sur le thème des animaux à la Médiathèque

DIMANCHE 13 JUILLET

Retraite aux flambeaux suivi du feu d'artifice le dimanche à partir de 21h dans le Parc du Château



LUNDI 14 JUILLET

à 11h30

Cérémonie au square du souvenir



VENREDI 29 AOÛT

à la tombée de la nuit spectacle NOVASTELLA dans le parc du château



Lutte contre les chenilles processionnaires

Par arrêté municipal du 28 février 2025, les propriétaires ou locataires dont la présence de chenilles processionnaires de pin a été constatée dans leurs végétaux ou sur leurs terrains doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour détruire et éradiquer efficacement les colonies.

Au regard des enjeux sanitaires et des spécificités de ce nuisible, les habitants devront utiliser tous moyens d'actions adaptés à la saison : lutte mécanique, lutte biologique (traitement chimique ou mise en place de nichoirs), piège à chenilles et piège à papillons (permettant les captures des papillons mâles).

Vous pouvez consulter l'arrêté complet en mairie et au panneau d'affichage extérieur, sur le site internet de la commune ou vous mettre en rapport avec Dominique MAREY, policier municipal.





Bilan de la mandature 2020/2026



Bien que la date des prochaines élections municipales ne soit pas encore fixée, la période de réserve, période durant laquelle nous ne pourrons plus communiquer débutera le 1^{er} septembre 2025

Flash-back des réalisations :

Comme nous nous y étions engagés, près de 90% de nos « promesses » ont été réalisées.

A cela, divers travaux jugés opportuns sont venus s'ajouter. Rappelez-vous, notre profession de foi détaillait les actions en 9 chapitres :

Equipements publics, mobilité, actions sociales, communication, sécurité, culture-animations, festivités et sport, développement durable/environnement, activités économiques et commerciales et urbanisme et logement.

Malgré nos efforts et en tenant compte d'un coût trop élevé, la nouvelle salle des fêtes n'a pas été construite. L'aménagement d'un tiers lieu a été abandonné suite au développement important dans des communes alentours et l'enrichissement de l'offre hôtelière n'a pas encore abouti.

Au revoir VITAL PARC....Nous savons aujourd'hui que cette réalisation, portée par un investisseur privé, ne verra pas le jour. Hélas plusieurs collectivités avaient engagé de l'argent public pour l'aménagement du terrain.

Concernant le château, un repreneur est identifié et des tractations sont en cours entre le Département de l'Aube, propriétaire à 80%, la commune propriétaire à hauteur de 20%, la famille du donateur et les



repreneurs. Celles-ci pourraient être longues mais nul doute de voir revivre ce bel édifice dans les années à venir.

Coté finances

Grâce à une gestion saine et rigoureuse, de nombreux aménagements coûteux ont été réalisés tout en conservant une situation financière stable et avec un endettement en baisse.





État civil

Nos sincères condoléances
aux familles de



Bienvenue à



Iris MARTINOT | 17 juillet 2024 |
Eden BEAUVALET | 09 novembre 2024 |
Lexah DROIT | 16 décembre 2024 |
Théa COLAS | 27 décembre 2024 |
Noéline CHARLIER | 17 janvier 2025 |
Isa TAS | 02 février 2025 |
Ariane MERCIER MINEO | 17 février 2025 |
Noëly DROUIN | 19 février 2025 |

Michèle PLEY épouse LEFEBVRE | 03 novembre 2024 |
Anne-Marie MARTINEZ | 04 novembre 2024 |
Sylviane JAVOUHEY | 04 novembre 2024 |
Marie-Thérèse MARTINOT veuve CHAPOTEL | 02 décembre 2024 |
Michel REMY | 07 décembre 2024 |
Antonio REBELO | 15 décembre 2024 |
Maurice CHARTON | 19 décembre 2024 |
Pierrette BABILLOTTE épouse DUTURBON | 26 décembre 2024 |
Odette LEBOEUF veuve CARRIC | 26 décembre 2024 |
Geneviève BOGÉ veuve RUOTTE | 20 janvier 2025 |
Joseph KIFFER | 20 janvier 2025 |

Madeleine GRANGER veuve BONNET | 28 janvier 2025 |
Denis COLLARD | 30 janvier 2025 |
Michel ROMBACH | 02 février 2025 |
Simone DROUIN épouse MATHAUX | 02 février 2024 |
Andrée MEUNIER veuve BRIJON | 14 février 2025 |
Lucie LABOURET veuve JOBARD | 26 février 2025 |
Hildegarde SCHMITZ | 13 mars 2025 |
Lucien HEISSEL | 16 mars 2025 |
Jérôme PRIEUR | 19 mars 2025 |



MEDAILLES D'HONNEUR

A l'occasion de la cérémonie des vœux, trois agents de la commune se sont vu remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale.

De gauche à droite

Mme Marie BITTE, *rédacteur principal 1^{ère} classe a reçu la médaille d'or pour 35 années de service*

M. Yves PETIT
(parti à la retraite au 01.11.2024) a reçu la médaille d'or pour 35 années de service

Mme Guylaine BARBE SEMBA,
responsable de la médiathèque a reçu la médaille d'argent pour 25 années de service

N'oublions pas...



Le 21 juillet 1989 un Mirage 2000 de l'escadrille de chasse « Les Cigognes » alors basée à DIJON s'écrasait sur le finage de notre Commune, au lieu-dit St Gabriel. A son bord le Capitaine Cyrille LAURENT, 29 ans, y perdait la vie.

Nombreux sont les Vendevrois qui se souviennent de ce drame et les Municipalités précédentes ont toujours entretenu ce souvenir. La nôtre, fidèle à ce devoir de mémoire au plus près de la date anniversaire de cette tragédie, a souhaité rendre un hommage solennel au Capitaine LAURENT.

Dans la matinée du samedi 19 juillet 2025, une stèle commémorative installée sur le lieu même de l'accident, sera inaugurée officiellement.

Nous reviendrons plus en détail sur le déroulement de cette cérémonie, mais nous vous invitons dès maintenant à y participer, pour, ce jour là encore, ensemble... ne pas oublier !

Le Vendredi 10 janvier, c'est avec tristesse que nous avons appris **le décès de Jean Pierre Vriet.**

Jean-Pierre qui a travaillé aux Transports Rota puis ensuite à la SOREF, était bien connu des vendeuvrois, car il a participé en tant que bénévole à l'animation de diverses associations locales.



Toujours disponible, prêt à aider les autres, il est tout d'abord apparu dans différents tableaux du spectacle Vindovera.

Puis il a rejoint l'association Arts et Traditions du Vendevrois, au sein de laquelle il s'est pleinement investi pendant de nombreuses années, avant d'en devenir le Président. Véritable « cheville ouvrière », il a grandement contribué à la fabrication des stands de l'association, qui servent encore aujourd'hui dans diverses manifestations associatives ou communales, et s'est aussi beaucoup impliqué dans l'organisation des premiers Petits Marchés de Noël de la commune. Jean-Pierre Vriet laissera le souvenir de quelqu'un de très impliqué dans la vie associative, de gentil, de serviable et qui avait le cœur sur la main. Nous renouvelons à toute sa famille, nos plus sincères condoléances.



“ ON SE DIT TOUT ”

Le ramassage des ordures ménagères, sacs de tri et déchets alimentaires, **VASTE SUJET !**

Depuis le début de l'année, peut-être suite à la mise en place du nouveau calendrier de collectes, trop de poubelles ou sacs restent sur les trottoirs. Pire encore, nous faisons face à des dépôts sauvages. Cette situation n'est pas acceptable ni pour les habitants ni pour la municipalité.

Quelques rappels s'imposent :



Sortie des bacs gris : le lundi soir pour un ramassage le mardi (Attention tous les 15 jours)



Sortie des bacs marron : le jeudi soir pour un ramassage le vendredi (Toutes les semaines)



Sortie des sacs de recyclage : le mardi pour un ramassage le mercredi (Attention tous les 15 jours)

« On paie de plus en plus cher pour moins de service » :

Le taux de la taxe incitative est moins élevé qu'il y a 8 ans. Vous pouvez le vérifier sur vos feuilles d'impositions. Le coût annuel comprend l'ensemble des dépenses relatives au service public de gestion des déchets : toutes les collectes, les dépôts et passages en déchetteries, la recyclerie et les actions de sensibilisation et de prévention.

« Le nombre de levées des Ordures Ménagères diminue sans cesse » :

Il y a une explication : Le nombre forfaitaire de levées déterminé pour l'année correspond à la moyenne des levées effectuées l'année précédente sur le territoire. Moins vous sortez votre bac gris, plus le nombre de levée diminuera. Une levée supplémentaire, a certes un coût, mais améliorera le nombre moyen de levées constaté l'année suivante. Il s'agit de trouver le juste équilibre.

« On n'a pas ramassé mon sac de tri » :

le tri n'était certainement pas conforme. Pour connaître la raison et y remédier, contactez le SIEDMTO au 03 25 41 08 03, rentrez votre sac, procédez au nouveau tri en respectant les consignes qui vous ont été données et présentez-les au prochain passage de collecte. Il est important de laisser votre sac devant votre domicile et non en point de regroupement sauf modalités spécifiques données par le SIEDMTO.

« Ma poubelle grise n'a pas été vidée » :

Elle était peut-être trop remplie ou tassée ? Le couvercle doit pouvoir fermer. Aucun sac posé à côté de la poubelle n'est ramassé sauf les sacs marrons (sacs d'appoint) récupérés à la Mairie avec votre carte de déchèterie. Pensez à bien positionner votre bac (poignée et roues du côté de votre domicile). Les bacs sont levés par un bras automatique qui nécessite cette position. Retrouvez les informations de positionnement dans le flyer ci-contre.



En cas de jour férié, les collectes sont décalées d'une journée.

Bien suivre le calendrier !
Vous pouvez le retrouver sur le site internet du SIEDMTO :

www.siedmto.fr

Quelques exemplaires papiers sont disponibles à votre demande au SIEDMTO si besoin.



D'autres réponses sont peut-être incluses dans le règlement de collectes que vous pouvez retrouver sur le site internet du SIEDMTO :

<https://www.siedmto.fr/le-siedmto/reglementations-a-telecharger/>

Pour autant, les résultats observés sont encourageants. Au niveau national, on note 245 kg d'ordures ménagères par an et par habitant contre 161 Kg sur le territoire du SIEDMTO.

Le taux de refus de tri est passé de 17,73% en 2023 à 16,29% en 2024 (moyenne dans le Grand Est 25%).

ENSEMBLE POURSUIVONS NOS EFFORTS !

Nous sommes en bonne voie. C'est ensemble que nous arriverons à maintenir une commune propre.

Un doute ? une question ? Les agents du SIEDMTO sont à votre disposition pour vous répondre. N'hésitez pas à les contacter ou à aller directement sur le site internet www.siedmto.fr



Information collecte des ordures ménagères

Le mode de collecte des ordures ménagères dans votre commune évolue.

Ce nouveau véhicule est équipé d'un bras mécanique dirigé par le chauffeur depuis son poste de conduite.

Au vue de sa particularité, cette collecte nécessite l'application de quelques règles de la part des usagers :



Le bac doit être placé face à la route, les poignées et les roues du côté de l'habitation, à 1 m 50 maximum de la chaussée.



Les bacs doivent être espacés d'1 m afin de permettre la descente des barrières.



Ne pas laisser le bac collé au portail, à un muret, près d'un lampadaire, d'un grillage, d'une haie ou d'une voiture afin que la pince puisse facilement l'attraper.





Actions du CCAS



Pour clore l'année 2024, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a organisé des actions en faveur des aînés de la commune. Le repas de fin d'année a réuni 98 personnes pour déguster les mets préparés par le traiteur La Fine Gueule de Saint-Parres-les-Vaudes.

Pour la seconde année, les convives ont pu profiter de l'animation de Fabien Packo et ses musiciens. Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur les doyens de cette journée : Mme Potée et M. Gaucher. Pour les Vendevrois qui ne souhaitent pas participer à cette rencontre, un bon d'achat (dans les commerces de Vendevre-sur-Barse) d'une valeur de 30 euros est offert à leur demande. La remise du bon est l'occasion de se rencontrer autour d'un petit-déjeuner. Forts appréciés, ces petits-déjeuners sont reconduits, cette fois-ci pour tous les aînés, à l'occasion du changement de saison. Pour le printemps, la rencontre a eu lieu le mercredi 26 mars. Une boisson, des gourmandises et de nombreux échanges, une recette simple pour un moment convivial.

Le CCAS remercie le directeur du supermarché Bi1 qui offre les mini-viennoiseries. Ces différentes actions représentent un budget d'environ 11 700 euros. Les prochains rendez-vous avec les aînés sont la sortie estivale et le petit-déjeuner transformé en goûter à l'occasion du passage à l'été et de la fête de la musique.



La fin d'année est l'occasion pour le CCAS d'offrir un spectacle aux enfants de la maternelle.

Les tout-petits accueillis par une assistante maternelle ont eux aussi leur divertissement. La convention entre le Relais Petite Enfance de Brienne-le-Château et le CCAS a été renouvelée pour permettre à ces professionnelles de la petite enfance et aux enfants d'accueillir 2 fois par mois, à la Maison Pour Tous de Vendevre-sur-Barse une éducatrice de jeunes enfants qui proposent des activités variées. C'est un lieu de rencontre apprécié des assistantes maternelles.

Encore quelques projets sont à l'étude pour 2025, notamment une rencontre des nouveaux habitants. Pour cela, nous demandons aux Vendevrois arrivés dans notre commune en 2025 de se faire connaître en mairie.

Médiathèque

5€/an pour les adultes et gratuit pour les moins de 18 ans :
Que peut-on aujourd'hui avoir à ce prix-là ?

Beaucoup à la médiathèque de Vendevre-sur-Barse, c'est en effet, le tarif pour une adhésion pour un an à la médiathèque. Et une fois votre adhésion réglée, vous avez accès à tout gratuitement : les animations, l'emprunt de livres, de CD, de DVD, de livres audio mais aussi l'accès aux services en ligne offerts par la Médiathèque Départementale de l'Aube : la presse en ligne (dont l'Est Éclair ou Libération Champagne...), la vidéo à la demande, des cours en ligne... Un ordinateur est également en accès libre. Il y a enfin des expositions de peinture, sculpture, travaux manuels, photos... qui se renouvellent régulièrement tout au long de l'année. L'entrée est libre et gratuite pour toutes les expositions. Alors n'hésitez pas à pousser la porte de la médiathèque. Guylaine vous y attend :

- Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Le jeudi de 14h à 18h
- Le vendredi de 16h à 18h
- Le samedi de 9h à 13h



SOLIDARITÉ AVEC **MAYOTTE**

Le 14 décembre dernier, Mayotte était touchée par le cyclone CHIDO, plongeant le territoire dans une immense détresse. D'une intensité extrême, ce cyclone avec des vents à plus de 200 km/h a ravagé l'île, balayant les habitations, privant les mahorais de nourriture, d'eau potable, d'électricité et de réseaux internet. Comme de nombreuses collectivités locales, le conseil municipal lors de sa séance du 21 février dernier a voté une aide de 500 euros versée à la Croix Rouge Française.



De mai à octobre : **artho** vous invite au paradis !



A partir du 1^{er} mai et jusqu'au 31 octobre, l'église de Vendevre sera l'écrin d'une grande exposition consacrée à la statuaire qui a été fabriquée dans notre ville jusqu'en 1961, lui permettant de rayonner dans toute la France et bien au-delà, pendant plus d'un siècle.

Organisée par ArTho, en partenariat avec la Ville de Vendevre et son comité paroissial, le Département de l'Aube et le diocèse de Troyes, elle présentera 50 statues en terre cuite de l'ancienne Manufacture d'Art chrétien. Pour moitié, elles appartiennent au Département, pour l'autre moitié, à des collections privées et à une douzaine d'églises de l'est aubois. S'y ajoutent les dix œuvres présentes en permanence dans l'église de Vendevre.

Intitulée « La statuaire de Vendevre : un paradis retrouvé », cette exposition permettra de découvrir la diversité et la qualité des productions de la « Sainterie », entreprise pittoresque, fondée par Léon Moynet en 1842 puis dirigée à partir de 1890 par la dynastie des Nicot.

Cette exposition s'accompagnera de plusieurs animations : visites commentées, conférences, balades sur le « Chemin de l'argile à Vendevre », projection du moyen-métrage de Jacques Anquetil Du sang au Paradis ainsi que des stages d'estampage.

L'école Bellevue : notre base logistique !

Ces stages auront lieu, sur inscription, les samedi 14 juin et 11 octobre, dans le nouveau local d'ArTho : l'ex-école maternelle Bellevue dont la Ville a mis la moitié à notre disposition depuis le 1^{er} janvier.

Nous remercions de tout cœur Marielle Chevallier et le conseil municipal pour ce beau cadeau, ses grandes salles et ses multiples placards. C'est vaste, c'est clair, c'est pratique, c'est confortable et c'est très joli !

ArTho, association créée le 2 août 2005, ne pouvait rêver plus beau cadeau pour ses 20 ans !

Vous pourrez venir nous rendre visite. Nous y tiendrons bientôt des permanences hebdomadaires.

En attendant, nos nouveaux locaux nous ont déjà été particulièrement précieux et utiles depuis janvier comme base logistique pour préparer l'exposition que nous vous invitons à venir bientôt découvrir. Elle sera ouverte tous les jours !

Contact et infos : 06 82 03 12 53

Coppelia

Vous êtes les bienvenus à notre porte ouverte le samedi 7 Juin 2025 à 19h au gymnase de Vendevre Sur Barse. Pour cette occasion, nos danseurs vous présenteront du classique, jazz, zumba, hip hop et danse africaine. A la suite de ce spectacle nous organisons un barbecue, alors venez nombreux pour passer une belle soirée en notre compagnie.

Chez Coppelia on bouge tout au long de l'année !

- > Retrouvez nos danseurs qui se déplacent sur différentes manifestations organisées par d'autres associations.
- > Des stages sont proposés aux vacances scolaires et ouverts à tous (petits et grands) afin de découvrir d'autres disciplines.
- > Un groupe jeunes que nous retrouvons pour divers événements, comme le téléthon, vente de cookies lors du visionnage du gala 2025, une vente de crêpes. L'argent récolté servira à financer d'autres projets. Merci à ces jeunes pour leur investissement.

Il n'est jamais trop tard pour vous joindre à nous !

Renseignements auprès de
Camille 06.98.92.59.68
Sophie 06.40.81.00.26





Partagez vos souvenirs des écoles d'hier et d'aujourd'hui !



Après avoir publié des livres sur : Auguste Suchetet, Théophile Boutiot, la guerre de 14/18, l'atelier « A la recherche de temps passés » de la Maison Pour Tous Centre Social de Vendeuve va rédiger un ouvrage sur les écoles vendeuvoises d'hier et d'aujourd'hui.

Nous lançons un appel à contributions pour ce projet passionnant et nous avons besoin de votre aide pour l'enrichir.

Que recherchons-nous ?

- > Des photos, cartes postales des bâtiments scolaires d'autrefois, des salles de classe, des cours de récréation, des événements scolaires anciens de toutes les écoles...
- > Des anecdotes et témoignages, vos histoires personnelles, souvenirs marquants et expériences vécues en tant qu'élève ou enseignant, parent.
- > Articles de presse, de magazines relatant des événements ou des anecdotes liées aux écoles,
- > Des documents divers : bulletin scolaire, règlement intérieur, certificat d'étude... tout document pertinent...

Comment participer ?

Plusieurs possibilités : envoyez vos contributions par e-mail à la MPT : mptcs.vendeuvre@wanadoo.fr à l'intention de Jeanine ou déposez directement à la MPT au 8 rue Théophile Boutiot. Nous ferons une copie de vos documents.

Merci d'inclure une brève description et la date de chaque document, source.

Nous vous remercions à l'avance pour votre aide qui nous sera précieuse. Votre participation nous permettra de créer un livre riche en histoire et souvenirs, reflétant l'évolution des écoles vendeuvoises tout en préservant la mémoire de l'histoire et du patrimoine de Vendeuve pour les générations futures.

Pour plus de renseignements contacter Jeanine au 03 25 41 33 30.

Carnaval "Nature et Moi"

Ce mercredi 19 mars, plus de 180 personnes se sont retrouvées pour fêter l'arrivée du Printemps.

Cette année, porté par le Collectif des Animations de Quartier, coordonné et organisé par la Maison Pour Tous - Centre social... habitants, bénévoles, équipe d'animation et partenaires se sont lancés un nouveau défi... des créations faites Maison avec un maximum d'objets de récupération.

Nous pouvons dire que le défi a été relevé ! Briques de lait, cartons, tissus, filtres à café, pommes de pins, épis de blé, feuilles...ont été récupérés et transformés en moulin, masques, déguisement, maracas, décorations et confettis. Pour un goûter 100% fait Maison, familles et adhérentes de la MPT-CS ont partagé et expérimenté des recettes de sablés, de chocolats et de bonbons.

Il y en a eu des heures de préparation et le jour J vous (familles, habitants, partenaires) étiez au rendez-vous, dès 13h30 dans la cour de la MPT-CS, et à partir de 15h au Théâtre de la Forêt d'Orient pour le départ du défilé, donné par Philippe et Marie ! Tout au long du parcours, des surprises nous attendaient...emporté par le vent, le moulin d'Yves, notre meunier a fait une pause à l'épicerie "Au coin des épices" que Marie et son équipe avaient ouvert pour l'occasion. Puis, il y a eu Guylaine, à la médiathèque qui nous a conté une histoire avec son Kamishibai. Un peu plus loin, Brigitte nous a offert des bonbons devant son salon de coiffure avant d'assister au spectacle des danseurs et des danseuses de Coppelia dans le parc du château. Chants, danses, histoires ont rythmé ce bel après-midi qui s'est terminé sur le square du quartier Bellevue par un lancé de confettis et un goûter partagé. **"Bravo Monsieur le Monde" et Merci à Tous et Toutes pour vos contributions !**



Une action parentalité au pôle famille avec la MAISON DE LA FAMILLE, ouvert aux familles de Vendeuve et son canton. Des ateliers pour accompagner votre enfant en lui donnant un espace d'expression... Vous êtes divorcé ou séparé et vous voulez aider votre enfant à mieux vivre sa situation familiale : Inscrivez votre enfant aux ateliers Pep's (Parcours destinés aux Enfants de Parents Séparés) !

Des dates d'ateliers pour vos enfants à noter : 6 à 9 ans :

- > Le 8 avril 2025 de 10H à 12H
- > Le 9 avril 2025 de 14h à 16h
- > Le 15 et 16 avril 2025 de 10H à 12H.

Possibilité de transporter les enfants issus des villages entre Bar sur aube et Vendeuve. Pour plus d'information contacter Jeanine au 03.25.41.33.30





Voilà 2025 en cours ! Côté cour et côté jardin !

Après la captation d'un court métrage, Comédie Musicale, Notre ami « TEX au TFO » OCTOBRE ROSE, « les Âmes du village » concert - spectacle, « le Café Part-Âges ».

La belle journée hors les murs pour les animations du quartier Bellevue... échassiers, cracheurs de feu, musiciens et acrobates, la « Master Class » de guitares, où 40 guitaristes sont venus in situ au TFO. Il y a eu le spectacle « ELLE et LUI », la visite de la Compagnie « Lagoon Pirates » qui participe actuellement au Carnaval de Venise, nous avons accueilli 3 artistes en résidence pour une mise en lumière de leur spectacle.

« Désaccords majeurs ». Un pianiste, une violoniste et un metteur en scène.

Représentations où le public est venu nombreux – Nous avons affiché complet !

Le printemps des Poètes est là ! Son thème « la poésie volcanique ». L'occasion d'ouvrir les portes du TFO pour le tout public et les écoles.

Dimanche 23 mars à 15 heures - Tout public et lundi 24 et mardi 25 mars – scolaires
A bientôt au TFO, 14 rue Théophile Boutiot ou sur les routes...



Les Amis des Écoles de Vendevre-sur-Barse

L'association "les Amis des Ecoles" a mis la main à la pâte à la fin de l'année 2024, afin de vous régaler sur plusieurs marchés de Noël (vente de crêpes, chouchous, tartiflette et paninis). L'opération "boules personnalisées" en partenariat avec MS Chantourn'aube a rencontré un vif succès.

Le 8 Février, nous avons organisé notre traditionnel Loto des écoles. De nombreux lots étaient à gagner, et nous nous occupions aussi de la buvette et de la restauration. Nous profitons de cette gazette pour remercier encore une fois nos généreux donateurs.

Le 12 Avril, nous avons eu le plaisir de mettre en place une soirée Karaoke live animée par Chante en Live.

Nous vous attendons pour les événements suivants, à savoir la fête de la musique le 20 Juin lors de laquelle nous devrions tenir un stand de restauration sucrée, et notre immanquable kermesse le samedi 28 Juin. Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment festif où les enfants seront à l'honneur!

A très bientôt,

l'Épicerie Solidaire

> Jeudi 1^{er} mai l'Épicerie Solidaire sera fermée

> Ouverture exceptionnelle
le Mercredi 7 mai de 14 h à 17 h 30
Fermeture le jeudi 8 mai

> Ouverture exceptionnelle
le Mercredi 28 mai de 14 h à 17 h 30
Fermeture le jeudi 29 mai

50, GRANDE RUE





Les naiseux nouvel ouvrage de Christian MORIAT

Il conte l'histoire d'une petite Léonie, enfant muette habitant sur une couverture, dans un coin de la cuisine d'une ferme, dans la France profonde des années cinquante. C'est un vibrant réquisitoire sur les différences, l'identité, la notion de culpabilité et les non-dits.

Illustration de couverture : The Papart, artiste peintre vendeuvrois.



Les Pains à la Ferme

Guillaume Bouche, céréalier de profession a ouvert sa seconde boulangerie-pâtisserie au 15 rue de la Côte d'or. Il y propose des produits fabriqués dans son fournil à Villy en Trodes. Ses productions sont faites en utilisant uniquement sa farine fraîche, mélange de variétés anciennes de blés qui a des propriétés nutritives excellentes et pauvre en gluten (blé du Lot, Compact Hérisson...) et du levain naturel. Toutes ses productions sont faites maison, aucun additif, aucun mix, et aucun produit sorti du carton.



Il propose dans sa boutique des pains Bio, des brioches, des pains spéciaux, des baguettes, des viennoiseries, des pâtisseries et des cookies. Comme tout est fait à la main, les produits ne peuvent pas être standardisés. Il est également possible de se restaurer sur place tout au long de la journée.

L'équipe de vendeuses réserve un bel accueil aux clients et conseille tous ceux souhaitant venir découvrir les produits de la boutique « Les Pains à la Ferme »

La boutique est ouverte du mercredi au vendredi de 6h45 à 13h30 et de 16h à 19h, le samedi de 6h45 à 17h.

MS Chantourn'Aube

Mandy Senepart vous attend au 50 Grande Rue, à la place de l'ancienne librairie pour vous faire découvrir ses créations en bois et leur fabrication.

En effet, c'est un atelier-boutique qu'elle a ouvert récemment. La découpe et l'assemblage sont réalisés sur site. Elle partage son espace également avec d'autres artisans qu'elle a elle-même choisis et qui viennent exposer de façon éphémère.

Si vous avez besoin d'un cadeau personnalisé et/ou si vous voulez tout savoir sur le chantournage, le ponçage, et le brûlage, rendez-vous chez Mandy du lundi au vendredi de 10h à 12h et 15h à 17h sauf le jeudi de 14h à 16h.



Garage à louer

Les garages de la rue Saint Exupéry ont changé de propriétaire et se sont refait une beauté. Ils sont désormais sécurisés sous vidéoprotection.

N'hésitez pas si vous avez besoin à contacter SCI BOXINGARAGE au 06 51 25 85 51



FÊTE MUSICALE

20 Juin
18h30

Parc du Château

la lyre Vendevroise
Broken Sailor
DJ H et Coppelia
Les Pelles à Tarte

Foodtruck
Buvette

VENDEUVRE SUR BARSE

3 juillet 2025

Fête Nationale

Retraite au flambeau
Feu d'artifice 23h
Buvette
20h à minuit

Distribution des lampions dès 21h30
Parc du Château
Entrée face à la rue de l'Houzotte

VENDEUVRE SUR BARSE

INFO DERNIÈRE MINUTE

AVIS DE TRAVAUX DE SÉCURITÉ
AUX ABORDS DE L'ÉCOLE PIERRE ET MARIE CURIE

*Chers parents et membres de l'équipe éducative,
Les travaux de sécurité aux abords de l'école Pierre et Marie Curie débuteront le lundi 7 avril 2025 et se poursuivront jusqu'au 31 août 2025. Ces travaux visent à améliorer la sécurité des élèves et des piétons.*

Organisation à la rentrée scolaire du 22 avril 2025 :
À partir de la rentrée scolaire, plusieurs aménagements seront mis en place pour garantir la sécurité de tous. Voici les principales informations à prendre en compte :

> **TRANSPORTS SCOLAIRES :**

- **Le matin :** Les enfants seront déposés Quai Saint Georges.
- **Le soir :** Les enfants seront récupérés Quai Saint Georges. Un marquage provisoire sera appliqué au sol pour délimiter ces zones. Le cheminement entre la descente et la montée sera sécurisé par des barrières et une interdiction de stationner.
- **Périscolaire matin et soir :** Les familles devront déposer leurs enfants rue Pierre et Marie Curie, à l'entrée unique. L'entrée située côté bureau périscolaire sera fermée. Les familles pourront se garer sur la place du 8 Mai et accompagner leurs enfants jusqu'à la grille de l'école.
- **Cantine scolaire :** Les enfants, accompagnés d'adultes, devront suivre un nouveau circuit pour se rendre à la cantine :
Rue Pierre et Marie Curie >>> Passage piéton Quai Saint-Georges
>>> Les enfants longeront le Pont de la rue Chevalier (le pont sera sécurisé)
>>> Jardin de la Médiathèque >>> Arrivée à la cantine

Parking : Pendant toute la durée des travaux, la seule zone de stationnement accessible pour le personnel, les enseignants et les familles sera la place du 8 Mai.

Nous veillerons à la sécurité des enfants tout au long de ces travaux. Des réunions de chantier seront organisées régulièrement et, si nécessaire, des aménagements seront réalisés pour assurer la sécurité et la fluidité des déplacements. Nous vous remercions pour votre compréhension et votre coopération pendant cette période de travaux. N'hésitez pas à ajuster vos trajets et à être vigilants afin de garantir la sécurité de tous.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025/2026

Pour la 1^{ère} année en maternelle

Du lundi 12 mai au Vendredi 23 mai
Sur rendez-vous ou par mail

Après de Madame Mirzeta PRIEUR
À l'accueil périscolaire, rue des Anciennes Tanneries
10140 Vendevre-sur-Barse sur les horaires suivants :

Lundi-Mardi - Jeudi -Vendredi :
9h30 / 12h00 - 14h00 / 18h00

Téléphone : 03.25.73.61.28
[✉ barsouillekids.vsb@cvvendevresoulaines.fr](mailto:barsouillekids.vsb@cvvendevresoulaines.fr)

Les familles devront se munir :

- Carnet de vaccinations de l'enfant à jour
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

Chasse aux œufs



Concours
du plus beau
panier
de Pâques

Parc
du Château
de 10h à 12h



Jeannot Lapin
sera présent!



VENDEVRE
SUR BARSE



19 avril 2025
Venez nombreux !!!!